

Temporaire ou durable, la partition s'installe en France : retour à la féodalité et aux milices

écrit par Daniel Pollett | 4 février 2018



Vous avez dit « Partition » ? C'est Trouduc l'Audacieux qui avait osé -révélé- cette formule alors même qu'il était encore président de notre République, dans un entretien avec des journalistes écrivant un livre sur lui. Nous avons ainsi appris qu'il était possible d'avoir l'idée d'écrire telle chose, et de le faire. Il faut bien être journaliste, aujourd'hui, pour cela !

La partition, elle s'installe petit à petit depuis des années, à mesure que les électeurs persistent à voter pour qui trahit la France.

La partition a commencé il y a longtemps, quand le pouvoir a toléré les premières zones de « non-droit », précisément zones de droit islamiste exclusif. Elle s'est continuée par la prolifération des mosquées que des simplets, raisonnant pourtant avec des principes chrétiens pouvant élever l'esprit, considèrent comme des lieux de prière, alors que dès 1999 Erdogan prévenait qu'elles étaient les « casernes » de

l'islam, et que le dit islam considère comme sa terre tout ce qui se voit depuis ces mosquées ; ça commence à faire un grand morceau de territoire.

La partition se continue lorsque le pouvoir tolère l'installation illégale de squatteurs dans des lieux publics et privés. C'est le cas des « Zadistes » devant lesquels le gouvernement actuel a cédé, refusant l'épreuve de force qu'il emploie pourtant envers les patriotes, niant la validité de la consultation populaire ayant dit majoritairement « oui » au nouvel aéroport. Une fois de plus, l'opinion majoritaire du peuple, exprimée publiquement, est bafouée comme déjà vu avec le Traité de Lisbonne. Mais, braves gens, nous sommes en « démocratie » !

Je n'affirme pas là un soutien à la construction de cet aéroport. À l'heure où on incite les gens à renier l'automobile -qui a pourtant largement contribué à la prospérité nationale- pour cause de pollution, il est singulier de vouloir toujours plus d'avions, lesquels polluent infiniment plus que l'automobile. Et si c'est pour, comme à Toulouse, le revendre aux Chinois, il n'y a guère d'intérêt.

À propos des Chinois, nous venons d'apprendre qu'ils achètent de plus en plus de terres agricoles en France, avec l'objectif d'y faire des récoltes à usage d'exportation en Chine qui manque de produits alimentaires. Qu'en sera-t-il en cas de crise de l'alimentation en France ? La partition, c'est aussi cela. Comme toutes ces richesses immobilières, toutes ces enseignes connues achetées par des émirs du Golfe. Notre patrimoine est cédé à des gens qui ne sont pas forcément nos amis, mais qui installent un pouvoir de fait chez nous.

Les émeutes de Calais, qui viennent de faire plusieurs blessés par armes à feu parmi les « migrants », suite à une guerre de « territoires » entre Afghans et Érythréens, révèlent à propos cette partition à tiroirs multiples : une partie de la France est abandonnée aux étrangers en infraction mais soutenus par

le gouvernement et les « associations » – toute l'anti-France- et ces étrangers se combattent avec des armes à feu dont sont privés les patriotes. On notera au passage la détresse de ces pauvres « migrants » quasiment tous chaussés chez Nike, équipés du dernier modèle de téléphone portable assurant le contact avec le « pays » -combien l'abonnement et qui le paie ?- nourris par des associations subventionnées avec nos impôts, mais qui doivent se battre pour s'assurer un « territoire »... français !

L'affaire de l'intervention d'une équipe de gens issus de l'immigration pour déloger des Roms installés chez l'un des leurs est aussi révélatrice de ce que nous devrions faire :

Il faut être déterminé pour ne pas se laisser déposséder de ce qui est à soi. En occurrence, il a été fait appel à la « vraie » police, celle qui protège le bien acquis par le travail ; la « police de la cité » qui fait fi de la loi (idiotie en ce cas) mais restitue le bien à son légitime propriétaire.

Mais aussi : la loi protège les malfrats qui s'invitent, s'installent chez vous si vous ne les avez pas virés avant 48 heures... Le temps qu'un juge veuille bien se pencher sur votre cas, il risque de se passer des années de pillage et de dégradations pendant lesquelles vous devrez payer eau, électricité et toutes autres charges pour vos squatteurs. Impossible même de vendre ce bien occupé pour lequel vous paierez impôts fonciers, locaux, enlèvement des ordures ménagères, etc... On a vu dans cette affaire qu'un simple ticket de livraison de pizza -peut-être signé par un associatif droitdelhommiste- fait office de titre d'occupation ! Une seule solution : celle utilisée par ces gens déterminés, virer les indésirables par l'intimidation -voire par la force- mais opération assurée par d'autres que le légitime propriétaire.

Mais aussi : voici venue la loi de la jungle. Les Zadistes occupent les terrain à Notre-Dame des Landes, la « police de

la cité » intervient pour déloger des indésirables... Bientôt, nous devons payer, pour faire respecter notre droit, des milices privée pour obtenir ce que devraient garantir sans faillir la République et sa Police nationale.

Une circulaire préfectorale de la Région Occitanie vient d'être révélée : le préfet demande aux élus locaux de recenser les habitations inoccupées pour loger les « migrants ». Les voici donc imposés partout, alors qu'il ne leur est demandé aucune garantie quant à leur intégration, leurs devoirs... Mais ils auront leur « territoire » imposé dans le plus petit village. Dans un sens, tant mieux : je connais bien des ruraux qui voient encore de loin les méfaits de l'invasion. Des idéalistes qui croient encore qu'il faut accueillir les envahisseurs. Des inconscients qui imaginent que tout se passe bien dans les grandes villes déjà acquises à la « société multiculturelle ».

Quand on observe l'état des écoles, de ce qui s'y passe... la mainmise des gauchos et des mondialistes sur l'Éducation Nationale, la Justice -syndicat du mur des Cons- les médias, la Santé -vaccins infanticides- les politiques... tous prenant les institutions de notre République pour des terrains acquis à leur idéologie anti-patriote et à leur propagande. Tout ceci en lieu et place de l'instruction, de la justice et non pas du droit sans limite et sans devoir, de l'information et non pas de la désinformation, de la santé publique et non pas de l'intérêt mercantile et privé, du Bien commun... On ne peut que constater que la partition est intégrée dans le fonctionnement du pays, privilégiant des intérêts privés et la dictature des minorités contre le peuple français. La partition est présente jusque dans les institutions de l'État !

Ceci est favorisé aussi par le chômage : quand on n'a pas de travail, voire que l'on gagne plus dans cette situation que si l'on travaillait, on a le temps, la disponibilité pour s'occuper d'associations, notamment de celles qui composent l'anti-France. Subventionnées avec nos impôts, elles

combattent les patriotes et aident les envahisseurs. Si tous les activistes de ces associations avaient un travail, une situation à protéger, ils ne passeraient sans doute pas autant de temps à aider les envahisseurs pour qu'ils accèdent à des situations illégitimes, à des passe-droit, à des biens ou services non mérités, à des informations leur permettant de contrer l'action policière et judiciaire.

Quand on a quelque-chose à perdre, on réfléchit à ce qu'on fait. Quand on est déjà un assisté, on favorise ceux qui veulent le devenir.

Bientôt, n'en doutons pas, nous verrons dans nos rues la « police de la charia » patrouiller comme cela se voit déjà dans des villes britanniques et allemandes ; elle régentera l'ordre public abandonné par les forces de l'ordre et sur ordre du gouvernement, mais qui sauront toujours nous surveiller pour que nous ne dépassions pas le 80km/h sur la route.

Épisodiquement, nous verrons la partition se faire belle à l'occasion d'événements particuliers, comme cela s'est vu lors des Jeux Olympiques de Londres : interdiction de vendre des frites hors menus de restaurants, appellation « JO » privatisée, service de contrôle privé patrouillant dans les rues... Une version temporaire mais officielle de la partition, donnant le domaine public à disposition d'intérêts privés, comme il est abandonné à des intérêts sectaires lors des « prières de rues », par exemple.

Temporaire ou durable, la partition s'installe en France, en Europe. Nous allons vers le retour à la féodalité, aux bandits de grand chemin, aux baronnies, aux milices, aux droits seigneuriaux, au droit de cuissage, aux usuriers, au délit de blasphème, à l'inquisition, à tous ces maux qui ont tant fait souffrir les Français. Et, pour finir, arrivera la guerre civile qui ne manquera pas d'éclater le jour où il y aura un attentat, une spoliation, un abus de pouvoir, une

revendication communautariste de trop... Et ne comptons pas sur la mesure, la prévoyance, le discernement ou la clairvoyance de nos gouvernants pour l'éviter ! Les heures les plus sombres de notre Histoire, c'est pour demain !